

Ministère de la jeunesse
et des sports

Rapport
Le 7/6/1979

11

— 6p

Compte-rendu de la réunion de service groupant
les agents de la première catégorie du Ministère
de la Jeunesse et des Sports.

=====

Jeudi le 7 juin 1979 une réunion des agents de première catégorie du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est tenue dans les locaux dudit Ministère sous la présidence du Colonel Aloys NSEKALIJE, Ministre de la Jeunesse et des Sports.

La réunion débuta à 9h15'.

Etaient présents: - Monsieur NTEZILYAYO Anastase, Secrétaire Général
- Monsieur NDAYIZIGIYE Joseph, Directeur Général a.i.
de la Jeunesse
- Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste, Chef de la
Division Folklore et Loisirs
- Monsieur NGENDAHIMANA Aloys, Chef de la Division
Sports
- Monsieur BICUNDA Nathan, Chef de Bureau Planification
- Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Chef de Bureau Sports
d'Equipe
- Monsieur BAGOYI Joseph, Chef de Bureau Formation
- Madame GAKWAYA Julienne, Chef de Bureau Courrier et
Archives
- Monsieur MAVUGWA Grégoire, Secrétaire d'Administra-
tion affecté à la Direction Générale des Sports et
Loisirs
- Monsieur KAREMERA Pierre, Chef de Bureau Sports
Individuels et rapporteur de la réunion.

Le Ministre commença par dire que la réunion en question répond aux nouvelles habitudes prises au Ministère de la Jeunesse et des Sports de tenir trimestriellement des réunions de Service groupant les agents de la première catégorie. Il ajouta que lesdites réunions permettent d'échanger des points de vue qui intéressent notre Service.

Il dit que personnellement il n'avait pas de problèmes à soumettre à l'assistance et offrit à celle-ci l'occasion de lui poser des questions.

Il remercia sincèrement les fonctionnaires pour des résultats obtenus et la bonne volonté qu'il a rencontrée dans tous les services.

Il rappela à l'assistance que dans la vie on rencontre malheureusement certains facteurs de mésentente mais qu'avec le temps on finit par s'adapter. Il faudrait que l'on puisse continuer et s'améliorer de plus en plus en prenant des initiatives chacun en ce qui le concerne, car cette méthode permet au Ministère de progresser dans ces actions. Il rappela que la hiérarchie ne signifie pas cloisonnement et que l'éviter ne signifie pas non plus saut de la hiérarchie, c'est-à-dire que si le Ministre donne une mission à un Chef de Bureau, celui-ci est tenu à exécuter les ordres mais doit en informer son Supérieur pour qu'il le libère d'autres charges. Ceci favorise de nouvelles initiatives.

La première question avait trait à la transmission d'un travail donné directement par le Ministre ou le Secrétaire Général à un fonctionnaire. Faut-il le faire approuver par son Supérieur avant de le transmettre ? A cela le Ministre répondit que le travail est remis directement à l'autorité intéressée mais que le fonctionnaire doit en informer son Supérieur. Le sous-couvert est seulement nécessaire pour le travail qui doit circuler dans des services différents. Il ne faut pas qu'un échelon bloque le travail commandé par le Supérieur plus responsable.

A la question de l'utilisation des véhicules attribués à chaque Direction Générale sans que celle-ci en soit informée, le Ministre répondit que le Ministère n'a que 3 véhicules disponibles mais dont l'utilisation devient difficile. Il demanda au Secrétaire Général d'étudier la meilleure méthode d'utilisation desdits véhicules. Il fut en outre remarqué que les cahiers de bord sont souvent négligés par les chauffeurs. Dans le futur, il serait souhaitable que les Directeurs Généraux signent d'abord sur une feuille de route avant le Secrétaire Général ou le Ministre. Ceci permettra à chaque Direction Générale de faire passer ses priorités. Le Ministre porta à la connaissance de l'assemblée que des nouveaux véhicules sont commandés et qu'il avait même demandé d'autres ayant servi pour le Sommet Franco-Africain, ce qui est évidemment une affaire à suivre. Le Secrétaire Général demande le concours de tous les agents de 1ère catégorie pour l'aider à contrôler l'utilisation des véhicules.

L'un des fonctionnaires rappela que le problème des cotes traîne en longueur et n'est pas encore résolu malgré les promesses faites lors de la dernière réunion. A cela le Ministre répondit que la procédure est engagée déjà. Il ajouta qu'il avait refusé de coter les gens qu'il ne connaissait pas et qu'il a préféré attendre le mois d'août.

Pour ce qui est des Centres de Jeunesse comme GACULIRO, SHYOGWE etc, le Ministre rappella qu'il avait promis aux encadreurs régionaux que le tableau des visites de ces centres sortirait au mois de juin. Il a souhaité que l'état d'avancement des dépenses et des engagements soit connu le 31 mai de chaque année pour que l'on puisse déterminer les priorités dans le Service. Pour ce qui est de l'insuffisance du matériel dans les Centres, le Ministre répondit qu'il faut proposer des priorités et ne pas vouloir combler tous les besoins. Les besoins sont immenses et les moyens très réduits. Il se réjouit d'ailleurs que quelqu'un lui ait proposé 4 Centres prioritaires. Il demanda au Secrétaire Général de voir comment utiliser les fonds et le personnel à notre disposition. Il souhaite voir le tableau des dépenses avec commentaires, avis et conseils provenant de tous les services intéressés pour que l'on puisse imaginer déjà la structure du budget. Le Ministre ajouta qu'il a l'intention de demander le schéma du Budget le 30 juillet de chaque année.

A quelqu'un qui demandait pourquoi l'on a pas distribué le rapport de 3 ans fait sur le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Secrétaire Général répondit qu'il le sera sous peu.

Constatant que la Gestion exécute le budget sans consulter les Directions Générales alors que les prévisions faites sont réduites après la fixation du budget, il fut convenu que les Directions Générales devront refaire leurs priorités après la sortie du budget. Les Directions Générales demandent en plus de se prononcer sur les échantillons à acheter. A cela le Gestionnaire répondit que les achats sont faits suivant les tableaux élaborés par les Directions Générales. Le Secrétaire Général insiste sur le fait qu'il faut donner le matériel à acheter à temps.

Quant à ce qui concerne l'entrée gratuite des agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports aux manifestations publiques organisées par celui-ci, le Secrétaire Général distingua 2 cas :

- Il y a des manifestations organisées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports comme les matches de Football dont il contrôle les entrées. Dans ce cas, il devrait y avoir une sorte de cartes comme il en existait avant. Le Secrétaire Général reconnut d'ailleurs avoir reçu une proposition de ce genre provenant de la Direction Générale des Sports et Loisirs.
- Il y a des manifestations publiques organisées par le Ministère mais dont les entrées échappent au contrôle de celui-ci. Nous citons par exemple des manifestations sous invitation du Protocole d'Etat etc...

A cela le Secrétaire Général répondit que dans de tels cas seuls les invités entrent ainsi que les agents qui ont participé directement à l'organisation. Il ne faudra pas non plus oublier que la capacité d'accueil des salles de représentations est très limitée et qu'il faudrait envisager des représentations exclusives pour tous les agents du Ministère.

Recommandations du Secrétaire Général:

- La Gestion devra faire des Fiches de Stock
- Chaque Direction Générale établira chaque mois un inventaire de matériel technique
- La Direction Générale de la Jeunesse réorganisera les Centres de Jeunesse en y mettant du personnel qualifié et en améliorant la gestion de ceux-ci. Il faudrait que les Centres créés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports soient des Centres modèles
- La Direction Générale des Sports et Loisirs cherchera à organiser des championnats et des tournois dans d'autres disciplines et non se contenter du football seulement. En plus elle étudiera avec urgence le dossier sur l'affiliation du Rwanda au Comité International Olympique
- Le budget accordé à la Direction Générale doit être porté à la connaissance des Chefs de Division pour que chacun programme ses activités suivant les disponibilités financières
- Les Directeurs Généraux devront élaborer les prévisions budgétaires en collaboration avec tout le personnel. Ce qui est parfois rendu impossible vu l'incapacité de certains agents à le faire.

Dossiers non concrétisés.

- Institut du Ballet: L'idée de création de celui-ci est lancée, il faudra étudier profondément le dossier.
- Comité National du Ballet: Ledit Comité a été ignoré sous prétexte qu'il n'a jamais fonctionné. Pourtant l'on oublie que celui-ci a été institutionnalisé. Dossier à suivre.
- Tournée du Ballet dans les Préfectures: Le dossier existe, et le responsable du Ballet affirme que les tournées débiteront dès que le budget demandé pour celles-ci lui sera accordé. La Direction Générale des Sports et Loisirs devrait réajuster le quota destiné au Ballet.

- Maisons des Jeunes dans les Préfectures: Le Secrétaire Général suggère que celles-ci devraient démarrer le plus tôt possible et remarque que le Ministère dispose d'une maison à NYANZA et se demande pourquoi l'on ne l'utilise pas à cette fin. A cela le Directeur Général de la Jeunesse répondit que le fonctionnaire qui s'occupe du dossier relatif aux Maisons des Jeunes est pris par le Mouvement d'Ensemble.

DIVERS: L'assistance se plaignit de ce qu'il n'existe pas une bibliothèque où chaque service pouvait se documenter.

- A cela le Secrétaire Général suggéra que chaque service devra donner la liste des livres et des revues à acheter. Ce qui a été fait les années passées mais l'on ignore la suite qu'on a réservée aux listes données. Il fut également remarqué que la Division des Sports travaille dans des conditions impossibles.
- L'autre point évoqué est le manque de considération généralisée aux agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports de la part des autres services tant publics que privés. Le Secrétaire Général dit que cela est une affirmation gratuite et remarqua que c'est plutôt le manque de collaboration entre les services qui se généralise de plus en plus qu'il faut déplorer et qu'il appartient aux agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports de s'imposer aux autres services.
- Le Secrétaire Général félicita le personnel pour une amélioration très remarquable de la ponctualité mais déplora des cas de récalcitrants qui heureusement ne sont pas très nombreux. Il demanda à ce que le contrôle des présences dans les bureaux soit maintenu pour combattre des sorties non justifiables. Il demande en outre aux Directeurs Généraux d'étudier les dossiers et les compléter car ceux-ci ne devraient pas subir beaucoup de modifications aux échelons supérieurs.
- Pour ce qui est de l'utilisation des véhicules attribués aux Directions Générales, le Secrétaire Général suggère de faire des tableaux de sortie pour 1 ou 2 semaines afin que chacun sache à quoi s'en tenir. Toutefois, tout le monde devra se souvenir que le véhicule sert les intérêts de tout le Ministère et qu'il peut donc être utilisé suivant d'autres besoins en dehors de la Direction Générale où le véhicule est affecté.
- Le Secrétaire Général fut indigné d'entendre que les plantons sont souvent indisciplinés. Il demande alors aux fonctionnaires de lui signaler de tels cas.

- Le Secrétaire Général marqua son accord pour que les dossiers transmis chez lui ou chez le Ministre soient retirés si les besoins du Service l'exigent. Le Bureau Courrier et Archives devra s'exécuter dès que la demande lui est faite.
- Quant à ce qui concerne la discrétion qui doit être gardée sur certains dossiers à transmettre aux Supérieurs, le Secrétaire Général souligna que c'est à chacun de juger ce qui est confidentiel et ce qui ne l'est pas, l'essentiel c'est d'être franc dans tout ce que nous faisons.

La réunion se termina par un mot d'encouragement aux fonctionnaires pour avoir montré beaucoup de bonne volonté dans le service et les exhorta à avoir beaucoup d'initiatives. Il suggéra de ne pas avoir peur d'indiquer aux responsables du Ministère le secteur du Service qui ne marche pas.

La réunion prit fin à 11h45'.

Les Présidents de la réunion,

- Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports!-

Le Rapporteur de la
réunion,
KAREMERA Pierre.-

- A. NTEZILYAYO

Secrétaire Général.-